

La République du Centre - 20 mai 2009

Jean-Pierre Sueur défend la laïcité

Les groupes socialiste et RDSE du Sénat ont déposé devant le Conseil d'État un recours contre le décret permettant la reconnaissance par le Vatican de tous les diplômes des universités catholiques. Lors de la conférence de presse qui s'est tenue hier au palais du Luxembourg, Jean-Pierre Sueur, sénateur socialiste du Loiret, s'est élevé contre « la ratification de cet accord qui

met fin au principe fondamental du monopole de l'État sur la collation des grades et des diplômes et qui risque de raviver inutilement des querelles sur la laïcité. »

Comme ses collègues, il s'insurge contre cette décision qui aurait dû faire l'objet d'un débat au Parlement puisqu'elle affecte « les principes fondamentaux de l'enseignement ».

F.C.